

M. NICHOLSON: Le 14 et le 15 février tombent un jeudi et vendredi. Ne serait-il pas plus sage, au cas où nous serions forcés de prolonger notre visite jusqu'au samedi, de prendre les dispositions nécessaires à cet effet plutôt que de nous déplacer une deuxième fois? Nous allons visiter des établissements et des fabriques.

Le PRÉSIDENT: Je serai franc avec vous. Quand j'ai parlé aux gens de Montréal, ils m'ont dit qu'ils aimeraient nous voir arriver le mercredi après-midi et que nous pourrions travailler le mercredi après-midi, mercredi soir, jeudi et vendredi. Je prévoyais des difficultés en ce qui concerne le mercredi soir, comme on l'a déjà mentionné à la Chambre et voilà pourquoi je n'en ai pas parlé. Pour ma part, je préférerais travailler mercredi après-midi, jeudi et vendredi, mais si vous insistez pour le samedi matin, soit!

M. MITCHELL: Monsieur le président, pour quelle raison s'oppose-t-on au mercredi soir?

Le PRÉSIDENT: Aucune raison sauf qu'il doit y avoir une réunion du parti libéral les dimanche, lundi et mardi, et qu'ils ne veulent pas être trop bousculés. Ils doivent en outre songer à la correspondance.

M. RYNARD: Ne pourrions-nous pas nous entendre pour y aller la semaine prochaine?

Le PRÉSIDENT: La seule objection, c'est que le représentant de l'organisme mondial de la santé ne pourra venir témoigner que la semaine prochaine et si nous ne profitons pas de sa visite, nous devons attendre trois autres mois avant de le rencontrer de nouveau. Jeudi, vendredi et samedi, cela me va.

Le VICE-PRÉSIDENT (M. Valade): Le seul embêtement c'est que certaines fabriques sont fermées le samedi et nous ne les verrions pas fonctionner.

M. NICHOLSON: Certaines d'entre elles fonctionnent sans arrêt.

Le PRÉSIDENT: Un certain nombre des personnes à qui j'ai parlé à Montréal m'ont laissé entendre que leur établissement chômerait le samedi, et c'est pourquoi nous avons décidé de nous y rendre au milieu de la semaine. Qu'est-ce que le comité décide, devrions-nous y aller le jeudi après-midi, vendredi et samedi, ou jeudi, vendredi et samedi matin?

M. NICHOLSON: Jeudi, vendredi et samedi matin.

Le PRÉSIDENT: Je vais m'en occuper.

Y a-t-il d'autres questions à soumettre au comité? Quelqu'un voudrait-il proposer l'ajournement? M. Mitchell seconde la motion.

La séance est ajournée au mardi suivant à 9 h. 30 du matin.

Un exemplaire de la Loi sur les aliments et drogues est aussi distribué à chacun des membres.

Le ministre fait brièvement le point des pourparlers engagés avec les provinces au sujet de l'assistance à donner aux bébés victimes de la thalidomide. Aidé du Dr Cameron, il répond aux questions.

Sur la proposition de M. Fairweather, secondé par M. Harner,

Il est ordonné: Que l'organigramme de la Direction des aliments et drogues soit inclus dans le compte rendu officiel d'aujourd'hui (Voir appendice «A»).